

Partie Science Économique.

Chapitre 7. Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Objectifs d'apprentissage (Extrait du BO 22/01/2019).

- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).
- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.
- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).
- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.
- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.

Problématiques.

- Dans quelles situations le marché est-il défaillant ?
- Pourquoi les biens collectifs ne peuvent-ils pas être produits par des entreprises privées ?
- Pourquoi les biens communs conduisent-ils à une surexploitation des ressources ?
- Pourquoi le marché ne prend-il pas en compte les externalités ?
- Pourquoi les marchés dysfonctionnent-ils en présence d'informations asymétriques ?
- Quelles sont les deux principales formes d'information asymétrique ?
- Quelles sont les conséquences d'informations asymétriques sur les échanges ?
- Quelle régulation publique en cas de défaillance du marché ?

Bibliographie et sitographie.

Acemoglu D., Laibson D., List J., *Microéconomie*, Pearson, 2016.

Akerlof G « le marché des « lemons » : l'incertitude sur la qualité et le mécanisme du marché », Idées n°130, CNDP ; décembre 2002.

A Bosio, J Grenet, *Économie des politiques publiques*, Coll Repères, La Découverte, 2010.

E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

Krugman P, Wells R, « Microéconomie » De Boeck, 2016.

Landier A et Thesmar D, « La société translucide », Fayard 2010.

Stiglitz J, Walsh C, Lafay J. D, « Principes d'économie moderne » De Boeck, 3 édition, 2010.

J Tirole, *Économie du Bien commun*, PUF, 2016.

Wasmer E, « Principes de microéconomie », Pearson, 2017.

<https://www.youtube.com/watch?v=cKjJrtwTONU>

<https://www.lumni.fr/video/quel-est-le-cout-de-la-pollution-atmospherique>

<https://www.youtube.com/watch?v=YK6IZYtLB5M>

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/georges-akerlof>

Plan du cours :

A) Dans quelles situations le marché est-il défaillant ?

- 1) La défaillance des marchés en présence des externalités.
- 2) La défaillance des marchés en présence des biens collectifs et des biens communs.

B) Pourquoi les marchés dysfonctionnent-ils en présence d'informations asymétriques ?

- 1) La sélection adverse.
- 2) L'aléa moral.

C) Quelle régulation publique en cas de défaillance du marché et d'asymétrie d'information ?

- 1) L'internalisation des externalités et la réglementation.
- 2) L'intervention des pouvoirs publics pour produire des biens collectifs et protéger les biens communs.
- 3) L'intervention des pouvoirs publics face aux informations asymétriques.

A) Dans quelles situations le marché est-il défaillant ?

L'allocation des ressources par le marché est imparfaite et il convient de s'interroger sur les limites de l'allocation des ressources par le marché.

On appelle défaillance du marché les situations dans lesquelles le fonctionnement du marché conduit à une allocation inefficace et non optimale des ressources.

1) La défaillance des marchés en présence des externalités.

Objectifs d'apprentissage (Extrait du BO 22/01/2019).

- **Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution). Séquence 1.**

❖ Séquence pédagogique n°1 (durée 1 heure).

Objectif de la séquence pédagogique :

- **Savoir définir et illustrer par des exemples la notion d'externalité.**
- **Savoir distinguer externalité positive et externalité négative.**
- **Comprendre que les externalités sont une conséquence de l'action d'un agent économique affectant involontairement le bien-être de la collectivité.**
- **Comprendre qu'en présence d'externalités, les prix ne jouent pas correctement leur rôle de signal.**
- **Comprendre qu'en présence d'externalités le marché ne permet pas une allocation optimale des ressources.**

Vidéo : externalités positives et négatives.

<https://www.youtube.com/watch?v=cKjJrtwTONU>

Questions.

1. Qu'est-ce qu'une externalité ?
2. Pourquoi l'apiculteur et l'arboriculteur bénéficient-ils tous les deux d'une externalité positive ?
3. Pourquoi la pollution de l'usine chimique est-elle une externalité négative liée à l'activité économique ?
4. Comment la Cour suprême du Tennessee tranche-t-elle le conflit lié à la pollution de l'usine de cuivre ?
5. Pourquoi le comportement consistant à jeter sur la voie publique l'emballage d'une glace que l'on vient d'acheter est-il une externalité négative liée à la consommation ?

Document 1. Les externalités.

Une externalité désigne une situation dans laquelle l'action d'un agent modifie la situation d'autres agents sans que ces derniers aient reçu ou versé une compensation pour cet effet. Ainsi si un habitant d'un appartement décide seul de refaire la façade de l'immeuble dans lequel il habite et d'en prendre à sa charge les frais, sa décision va avoir des conséquences positives sur les autres habitants de l'immeuble qui vont voir le prix de leur appartement augmenter sans qu'ils aient eu à payer pour cela.

Les externalités peuvent être de deux types : positives quand une action implique des retombées positives pour d'autres agents (appelées bénéfiques externes) ou négatives quand la décision d'un agent entraîne des coûts pour d'autres agents (dits coûts externes). En présence d'externalité, il existe un décalage entre le coût/Bénéfice total pour la collectivité, généré par une action (appelé coût/bénéfice social qui se calcule en sommant les coûts/bénéfices privé et externe) et le coût/bénéfice privé. Les individus prenant des décisions par rapport aux coûts et bénéfices privés de leurs actions, ils ne vont pas tenir compte de ces effets externes. Un individu qui hésite entre les transports en commun ou un véhicule personnel pour se déplacer ne va pas intégrer dans son calcul la pollution qu'il génère en utilisant sa voiture, mais va simplement comparer, de son point de vue personnel, les avantages et les inconvénients de chaque mode de transport. En présence d'externalités, l'allocation des ressources par le marché est inefficace car les activités qui génèrent des externalités négatives vont être réalisées de façon trop importante par rapport à une situation où les individus à l'origine de ces externalités tiendraient compte du coût social de leur action, et à l'inverse les externalités qui génèrent des externalités positives ne vont pas être réalisées de façon suffisante par rapport à ce qui serait fait si on considérait le bénéfice social associé à ces actions.

Source : Sous la direction d'A Beitone, *Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain*, Collection U, A Colin, 2013.

Questions.

1. Donnez une définition de la notion externalité.
2. Distinguez externalité positive et externalité négative.
3. Dans le cadre d'une externalité négative, que représente le coût social et le coût privé ? Illustrez cette distinction en vous aidant d'un exemple d'externalité négative.

4. Les agents économiques intègrent-ils le coût social de leur action en prenant leurs décisions ?
5. Pourquoi en présence d'externalités, l'allocation des ressources par le marché est-elle inefficace ?

Document 2. La vaccination : un exemple d'externalité positive.

Les externalités sont créées par des agents économiques qui essaient de maximiser leur propre bien-être et qui ignorent de quelle manière leurs actions peuvent toucher les autres. Dans ce sens, il serait faux de penser que les externalités sont des « erreurs ». Elles peuvent découler du simple fait que ceux qui en sont à l'origine ignorent que leurs décisions se répercuteront sur autrui. Ainsi, ils peuvent faire des choix qu'ils regretteront par la suite. Prenez le cas de la vaccination antigrippale. Lorsque vous décidez de vous faire vacciner ou non contre la grippe, vous ne considérez que les bénéfices privés ou les coûts privés, c'est-à-dire vos propres bénéfices ou vos propres coûts. Pourtant les bénéfices et les coûts de la vaccination antigrippale ne touchent pas que vous. Si vous décidez de vous faire vacciner, d'autres en tirent un profit : une fois que vous êtes vacciné, vous ne risquez pas de contaminer d'autres personnes. Mais si vous ne vous faites pas vacciner, certaines personnes pourront en souffrir, car vous pouvez contracter la grippe et la propager. Un grand nombre de personnes ne tiennent pas compte de ces externalités qu'elles soient positives ou négatives, lorsqu'elles prennent leur décision relativement au vaccin de la grippe. Cependant ces externalités sont bien présentes. Les chercheurs qui ont examiné les effets de la vaccination signalent les effets très importants des vaccins. Par exemple, dans certaines circonstances, l'effet externe d'un vaccin antigrippal peut aller jusqu'à 1,5 cas de maladie évitée. De 10 à 20% de la population nord-américaine contracte la grippe annuellement, ce qui montre la valeur des programmes de vaccination.

Source : Acemoglu D., Laibson D., List J., *Microéconomie*, Pearson, 2016.

Questions.

1. En quoi la vaccination contre la grippe est-elle à l'origine d'une externalité positive ?
2. Trouvez d'autres exemples d'externalités positives et justifiez votre choix.

Synthèse. Complétez le tableau suivant :

	Externalité positive	Externalité négative
Exemples.		
Conséquences sur le bien-être de la collectivité.		
En présence d'externalités, le marché ne permet pas d'allocation optimale des ressources car :		

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : défaillant, prix de marché, externalité, externalités négatives, optimale, coût marginal privé, coût marginal social, importante.

Une désigne une situation dans laquelle un agent économique entreprend une action qui affecte directement (de manière négative ou positive) d'autres agents économiques mais sans compensation monétaire. En présence d'externalités, le marché est car l'allocation des ressources n'est pas

Beaucoup de problèmes environnementaux sont le résultat de défaillances du marché, dues à la présence, c'est-à-dire de situations où ne reflètent pas pleinement les coûts et les avantages des transactions. Les biens qui donnent lieu à des comme dans le cas de la pollution de l'air ou de l'eau seront offerts en surabondance. Ainsi, la quantité produite résultant de l'activité économique est trop au regard de ce qui est socialement souhaitable. Dans ce cas le (coût supporté par l'ensemble des individus de l'économie) est supérieur au (coût marginal supporté par le seul producteur). L'activité économique s'est en effet accompagnée d'une émission massive de gaz à effet de serre dont on sait aujourd'hui qu'ils sont responsables du réchauffement climatique. Le recours croissant aux énergies fossiles est une des causes principales de l'augmentation de ces émissions.

2) La défaillance des marchés en présence des biens collectifs et des biens communs.

Objectifs d'apprentissage (Extrait du BO 22/01/2019).

- **Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples. Séquence 2**

❖ Séquence pédagogique n°2 (durée 2 heures).

Objectif de la séquence pédagogique :

- **Savoir définir les biens communs et les biens collectifs.**
- **Savoir illustrer par des exemples les biens communs et les biens collectifs.**
- **Comprendre qu'en présence de bien commun, le marché est défaillant car les agents économiques peuvent exploiter les biens communs sans avoir à en payer le prix (risque de surexploitation des biens communs).**
- **Comprendre qu'en présence de biens collectifs, le marché est défaillant car le marché ne peut pas mettre à disposition les biens collectifs en quantité suffisante (comportement de passager clandestin).**

Document 3. Biens excluables et biens rivaux.

Les biens économiques que l'on consomme le plus fréquemment appelés biens privatifs ont deux propriétés particulières : ils sont rivaux et excluables.

Un bien est dit rival si sa consommation prive les autres de son usage. Ainsi, quand un agent consomme un litre d'eau, il ne peut pas être consommé par un autre, il y a donc rivalité pour accéder à ce bien. Les biens privatifs sont par définition rivaux, qu'il s'agisse de biens matériels (une automobile, un lieu d'habitation ou un kilo de pommes), ou de biens immatériels : une séance d'épilation est rivale, car si l'esthéticienne accorde une prestation à une personne, elle ne peut plus accorder la même prestation à une autre personne, au même moment.

Un bien est excluable si le vendeur peut en réserver l'accès à ceux qui ont payé le prix fixé en échange de son usage. Une automobile est excluable car le vendeur peut réserver son accès à celui qui l'achète ou la loue. La distribution d'eau potable est également excluable, car son accès peut être fermé à celui qui ne paie pas sa facture. En revanche, l'eau d'un fleuve est plus difficilement excluable, de même qu'une nappe phréatique, car certains ont le droit d'y accéder par un puits, et on ne peut pas toujours contrôler la quantité consommée. [...]

En croisant les deux propriétés identifiées, on peut définir quatre catégories de biens.

Typologie des biens économiques.

	Excluabilité : l'accès au bien peut être rendu payant.	Non excluabilité : l'accès au bien ne peut pas être contrôlé par un prix.
Rivalité : l'usage d'une unité d'un bien en prive les autres.	Biens privatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Vêtements, coupe de cheveux, restaurants - Les biens tutélaires (contrôle public de l'accès à un bien privatif comme les cigarettes ou l'accès à l'éducation) 	Biens communs : <ul style="list-style-type: none"> - Bancs de poissons - Ressources forestières
	Biens de club : <ul style="list-style-type: none"> - Programme de télévision crypté - Salles de spectacle - Autoroutes à péage - Connaissances protégées par la propriété intellectuelle 	Biens collectifs : <ul style="list-style-type: none"> - La défense nationale - Les phares maritimes - Les radios libres - Les connaissances non brevetées - La préservation du climat

Source : E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

Questions.

1. Qu'est-ce qui distingue un bien collectif d'un bien privé ? Un bien collectif d'un bien commun ? Un bien collectif d'un bien de club ?
2. Montrez en quoi les bancs de poissons ont un caractère rival ?
3. Montrez en quoi la défense nationale à un caractère non excluable ?

Document 4. Les biens communs et le risque de surexploitation.

Si une ressource est non excluable, les agents peuvent l'exploiter sans avoir à en payer le prix. Les ressources naturelles en eau sont bien dans ce cas de figure, elles peuvent être utilisées par les agents sans avoir systématiquement à l'acheter, en puisant directement dans une nappe phréatique, une rivière ou un lac. Ce n'est pas le cas de la distribution d'eau potable, qui est excluable.

Les ressources naturelles en eau ont une valeur économique qui dépend de leur rareté. Si elles s'épuisent, il devient d'autant plus précieux d'y accéder : un agriculteur a un besoin urgent de prélever de l'eau souterraine quand son approvisionnement habituel en surface s'épuise. Si la ressource est librement accessible, des agents rationnels ont intérêt à prélever ce dont ils ont besoin, sans tenir compte du coût social de leur décision, c'est-à-dire l'ensemble des coûts estimés pour lui et pour les autres : les agriculteurs irriguent leurs champs parce que le coût privé est faible puisqu'ils ne paient pas l'eau, et ils épuisent la ressource ce qui entraîne une perte collective élevée

si la production chute faute d'irrigation. C'est ce qu'on nomme la « **tragédie des communs** » selon le titre d'un célèbre article de G Hardin (1968), soit la tendance à la surexploitation d'un bien commun par des agents rationnels.

Source : E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

Questions.

1. Quelles sont les caractéristiques des biens communs ?
2. En quoi l'eau est-elle un bien commun ?
3. Pourquoi l'exploitation non régulée des biens communs débouche-t-elle sur une surexploitation ?
4. En quoi les biens communs sont-ils une défaillance du marché ?

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=M9sHRY4h78k>

Questions.

1. En quoi le court-métrage « Nonoy et le monstre des mers » illustre-t-il la « tragédie des biens communs » ?
2. Pourquoi les pêcheurs auraient-ils intérêt à limiter leurs prises de poissons ?
3. Quelles sont les principales victimes de la surpêche ?

Document 5. La sous- production des biens collectifs.

Les biens collectifs à l'image de la qualité de l'eau, cumulent deux problèmes d'efficacité présentés ci-dessous.

Étant non excluable, les individus sont incités à en bénéficier sans en payer le prix. Étant non rivaux, il est inefficace de priver certains individus de leur consommation. Dans ces conditions, le marché ne peut généralement pas mettre à disposition les biens collectifs en quantité suffisante. [...] Le marché est donc défaillant, et il est logique que les biens collectifs soient financés par la puissance publique dans ces conditions. C'est le cas d'un certain nombre de biens collectifs comme la sécurité nationale, la justice, le nettoyage des rues, la prévention des épidémies ou la signalisation routière.

Source : E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

Questions.

1. Quelles sont les caractéristiques des biens collectifs ?
2. Une entreprise peut-elle produire et vendre un bien collectif ? Pourquoi ?
3. Pourquoi le marché est-il défaillant en présence de bien collectifs ?

Document 3 : le comportement de passager clandestin, livre Magnard p 71 questions 6 à 9.

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : biens collectifs, prix, passager clandestin, non excluabilité, sous optimale, non rivalité, intervention publique, défaillant, biens communs.

Dans les conditions d'équilibre d'un marché concurrentiel, et en l'absence d'imperfections, les producteurs fournissent le niveau optimal de biens, sans qu'une ne soit nécessaire. Mais pour les autres catégories de biens, les marchés sont car les agents ont tendance à produire une quantité insuffisante ou excessive de biens.

Les sont des biens non rivaux (la consommation d'un agent n'empêche pas celle des autres) et non excluables (il est impossible d'en empêcher l'accès). Du fait de la, les entreprises privées ne produisent pas ces biens car elles ne peuvent pas se rémunérer. Il est impossible d'exclure les agents économiques par le

Aucun individu ne finance volontairement la production de service car les agents adoptent un comportement de Le marché concurrentiel est impuissant à assurer la prise en charge ou la production des Il est inefficace car il conduit à une allocation des ressources

Les sont des biens rivaux (le bien consommé par un agent n'est plus disponible pour les autres) et non excluable (il est impossible d'en empêcher l'accès). Du fait de la, les agents rationnels qui cherchent à maximiser leur intérêt individuels, surexploitent les ressources naturelles (tragédie des biens communs). Le marché est car il entraîne une situation socialement sous-optimale : la disparition de la ressource commune.

B) Pourquoi les marchés dysfonctionnent-ils en présence d'informations asymétriques ?

Le modèle de concurrence pure et parfaite est basé sur l'hypothèse selon laquelle tous les agents disposent de l'information nécessaire à leurs décisions sans aucun coût, ils connaissent parfaitement les caractéristiques des transactions sur le marché.

Que se passe-t-il quand cette condition n'est pas vérifiée ?

Une asymétrie d'information désigne une situation où l'information n'est pas distribuée de façon uniforme entre les parties prenantes.

L'économiste Georges Akerlof (1970) a démontré que, en présence d'asymétries d'information, le phénomène de **sélection adverse (ou anti-sélection) peut empêcher certains marchés de fonctionner de manière efficiente, voire les faire disparaître complètement.**

L'**aléa moral** désigne une autre forme d'asymétrie d'information. Ce terme est apparu dans le domaine des assurances. **Il désigne la possibilité qu'un individu assuré contre un risque augmente sa prise de risque par rapport à la situation où il supporterait entièrement les conséquences d'un sinistre.** En pratique deux types de marché sont particulièrement exposés aux défaillances entraînées par les asymétries d'informations : le marché de l'assurance privée et le marché du crédit.

Objectifs d'apprentissage (Extrait du BO 22/01/2019).

- **Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral). Séquence 3**

- **Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre. Séquence 3**

❖ Séquence pédagogique n°3 (durée 2 heures).

Objectif de la séquence pédagogique :

- **Savoir définir l'asymétrie d'information.**
- **Savoir définir et illustrer les deux formes d'asymétrie d'information : la sélection adverse et l'aléa moral.**
- **Comprendre que la sélection adverse est une forme d'asymétrie d'information qui porte sur les caractéristiques cachées d'un produit (marché des voitures d'occasion) ou des actions cachées (un employeur ne sait pas si son salarié fait les efforts adéquats).**
- **Comprendre que l'aléa moral est une forme d'asymétrie d'information qui porte sur le comportement inadéquat ou risqué des acteurs (l'assurance).**
- **Comprendre que la sélection adverse conduit les agents non informés à sélectionner les mauvais produits et qu'elle peut conduire à la disparition des échanges.**

1) La sélection adverse.

Document 6. Le marché des voitures d'occasion et la sélection adverse.

Supposez que quelqu'un offre de vous vendre une voiture presque neuve, achetée trois mois auparavant avec seulement 3000 km au compteur et aucune rayure ou autre défaut. Serez-vous prêt à payer une somme presque équivalente pour celle-ci que pour une voiture directement achetée chez un concessionnaire ?

Probablement pas, et cela pour une raison : vous ne pouvez pas vous empêcher de de vous demander pourquoi cette voiture est en vente.

Est-ce parce que le propriétaire a découvert qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas avec cette voiture ? C'est un tacot ? Après avoir conduit la voiture pendant un moment, le propriétaire en sait davantage sur elle que vous et les gens sont davantage susceptibles de vendre des voitures qui leur posent problème.

Vous pourriez penser que le fait que les vendeurs de voitures d'occasion en sachent davantage que les acheteurs représentent un avantage pour les vendeurs. [...] Mais les acheteurs potentiels savent que les vendeurs potentiels sont susceptibles de leur offrir de la camelote, c'est-à-dire des tacots simplement, ils ne savent pas exactement quelle voiture est défectueuse. Dans la mesure où les acheteurs potentiels savent qu'il existe une probabilité non nulle que les vendeurs leur offre des voitures de mauvaise

qualité, ils seront prêts à payer un prix plus faible que ce qu'ils auraient proposé s'ils avaient une garantie sur la qualité des voitures vendues.

Pire encore, cette piètre opinion à propos des voitures d'occasion tend à s'auto-renforcer, précisément parce qu'elle pèse sur les prix qu'offrent les acheteurs. Les voitures d'occasion sont vendues au rabais parce que les acheteurs s'attendent à ce qu'une part importante de ces voitures soit de mauvaise qualité. Même une voiture d'occasion en très bon état ne peut se vendre qu'avec un rabais important parce que les acheteurs ne savent pas s'il s'agit d'un tacot ou non. Les vendeurs potentiels qui détiennent des voitures en très bon état ne sont pas disposés à les vendre avec un rabais important, ils se retirent donc du marché. Ainsi, les voitures en bon état sont rarement mises en vente et les voitures d'occasion offertes à la vente ont une certaine tendance à être de mauvaise qualité. Le résultat final n'est pas simplement que les voitures d'occasion se vendent à des prix faibles et qu'un grand nombre de voitures d'occasion ont des défauts cachés. [...] De nombreuses transactions mutuellement bénéfiques, des ventes de voitures en bon état de la part des personnes qui voudraient s'en débarrasser à des gens qui seraient disposés à les acheter, finissent par ne pas se faire, en raison de l'incapacité des vendeurs à convaincre les acheteurs potentiels que leurs voitures valent effectivement le prix plus élevé qui est exigé. [...] Pour qualifier cette situation, les économistes parlent de sélection adverse. La raison de ce nom est évidente : parce que les vendeurs potentiels en savent davantage sur la qualité de qu'ils vendent que les acheteurs potentiels, ils sont incités à sélectionner les pires choses à vendre.

Source : D'après P. Krugman et R. Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2016.

Questions :

1. Quels sont les risques lorsque l'on achète une voiture d'occasion ?
2. Sur quoi porte l'asymétrie d'information dans le cadre du marché des voitures d'occasion ?
3. Pourquoi le prix d'une voiture d'occasion ne reflète-t-il pas toujours sa vraie valeur ?
4. Pourquoi les acheteurs de voitures d'occasion refusent-ils de payer un prix trop élevé ?
5. En proposant des prix faibles quel type de véhicule l'acheteur risque-t-il de sélectionner ?
6. Pourquoi l'asymétrie d'information sur le marché des voitures d'occasion entre particuliers peut-elle conduire à une disparition de celui-ci ?
7. Expliquez l'expression « sélection adverse ».
8. En quoi la sélection adverse est-elle une défaillance du marché ?

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : bonne qualité, qualité, sélection adverse, informations, prix du marché, mauvais produits, mauvaise qualité, asymétrie d'information.

Lors de la réalisation d'une transaction, il est important que chaque partie évalue la fiabilité de l'autre partie prenante et de la qualité du produit. Le risque de sélectionner les ou partenaires du fait d'une asymétrie d'information est appelé risque d'antisélection ou
« En cas de sélection adverse, conduit les agents économiques à sélectionner de « mauvais » produits (ou les mauvais

partenaires) car les « bons » produits (ou les bons partenaires) ne sont plus échangés sur le marché.

L'article fondateur sur le sujet a été écrit par George Akerlof en 1970. Il concerne le marché des voitures d'occasion. La des voitures d'occasion est cachée ou mal connue, et cela aboutit à l'absence d'équilibre voire à la disparition du

Sur le marché des voitures d'occasion, le vendeur détient davantage sur la qualité de la voiture que l'acheteur. L'acheteur ne sait pas évaluer si la voiture d'occasion est de ou s'il s'agit d'un produit de (un « *lemon* » souvent traduit par « tacot »). Redoutant d'acheter un « tacot », les acheteurs ne sont pas prêts à payer ; ils n'achètent qu'à un prix qui permet de compenser le risque de tomber sur un tacot. À ce prix, les vendeurs de voitures de se retirent du marché. La qualité moyenne des voitures diminue donc et les acheteurs exigent de nouvelles baisses de prix... Un cercle vicieux se produit »¹.

En cas de situation, **le prix ne joue plus correctement son rôle de véhicule de l'information ou de signal. Cela débouche sur un mécanisme de et l'allocation des ressources n'est pas optimale.** En effet, la réduit le nombre d'échanges effectués sur le marché (donc réduit le surplus total) et la qualité moyenne des produits échangés. **Elle peut entraîner la disparition du marché.**

1. Fiche Éduscol 2019.

2) L'aléa moral.

Document 7. Assurance et aléa moral.

« A la fin des années 1970, New York et d'autres villes importantes connurent une épidémie d'incendies « suspects » - des incendies qui apparaissent comme déclenchés délibérément. Certains de ces incendies étaient probablement déclenchés par des adolescents qui voulaient s'amuser, d'autres par des membres de gangs en lutte pour un territoire. Mais les enquêteurs finirent par découvrir des régularités dans un certain nombre d'incendies. Des propriétaires particuliers, qui possédaient plusieurs immeubles, semblaient être concernés par un nombre inhabituellement élevé d'incendies de leurs immeubles. Même si cela restait difficile à trouver, la police avait peu de doutes sur le fait que ces propriétaires « incendiaires » embauchaient des pyromanes professionnels pour mettre le feu à leurs biens immobiliers. Pourquoi mettre le feu à votre propre immeuble ? Ces immeubles étaient situés dans des quartiers en déclin, la hausse de la criminalité et la fuite des individus aux revenus modestes entraînant une baisse de la valeur de l'immobilier. Mais les polices d'assurance des immeubles, pour indemniser les propriétaires avaient été signées sur la base de valeurs historiques, et étaient donc susceptibles de rapporter aux propriétaires d'un immeuble détruit davantage que ce que l'immeuble valait sur le marché. Pour un propriétaire sans scrupules ayant les bons réseaux, cela représentait une opportunité profitable [...]. Cet épisode montre clairement que les compagnies d'assurances n'ont pas intérêt à laisser leurs clients assurer leurs immeubles pour une somme supérieure à leur valeur- cela donne à leurs clients des instincts destructeurs. On pourrait donc penser que les problèmes d'incitation ne se posent pas tant que l'assurance n'est pas supérieure à 100% de la valeur de ce qui est assuré. Mais

malheureusement, toute assurance proche de 100% induit des distorsions dans les incitations - elle incite les détenteurs de polices à se comporter différemment de ce qu'ils feraient en l'absence d'assurance. La raison est que prévenir des incendies demande des efforts et implique des coûts pour les propriétaires d'immeubles. Les alarmes incendie et les systèmes d'extinction doivent être entretenus, les règles de sécurité incendie doivent être strictement appliquées, etc. Tout ceci nécessite du temps et de l'argent - que les propriétaires peuvent ne pas vouloir dépenser si la police d'assurance fournit une compensation presque intégrale quelles que soient les pertes. Bien entendu, la compagnie d'assurance peut spécifier dans le contrat qu'elle ne paiera pas si les précautions de sécurité de base n'ont pas été prises. Mais il n'est pas toujours facile de dire dans quelle mesure un propriétaire d'immeuble n'a pas été suffisamment prudent - le propriétaire le sait, mais pas la compagnie d'assurances. Le problème est que le propriétaire de l'immeuble détient une information privée sur son propre comportement, si oui ou non il a vraiment pris les précautions nécessaires. En conséquence, la compagnie d'assurance aura probablement davantage de demande d'indemnisation que si elle était capable de déterminer exactement les efforts réalisés par le propriétaire d'immeuble pour prévenir les pertes. Le problème de distorsion dans les incitations provient du fait qu'un individu détient une information privée sur son comportement mais que quelqu'un d'autre supporte les coûts de son manque de prudence ou d'effort. C'est ce qu'on appelle le risque moral¹. »

Source : D'après P. Krugman et R. Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2016.

1. Risque moral : Le risque moral ou aléa moral provient de ce qu'un individu en sait davantage sur son propre comportement que les autres.

Questions.

1. D'où provient l'aléa moral ?
2. Montrer qu'il existe une asymétrie d'information entre les propriétaires des immeubles et les polices d'assurance.
3. En quoi l'aléa moral est-il une défaillance du marché ?

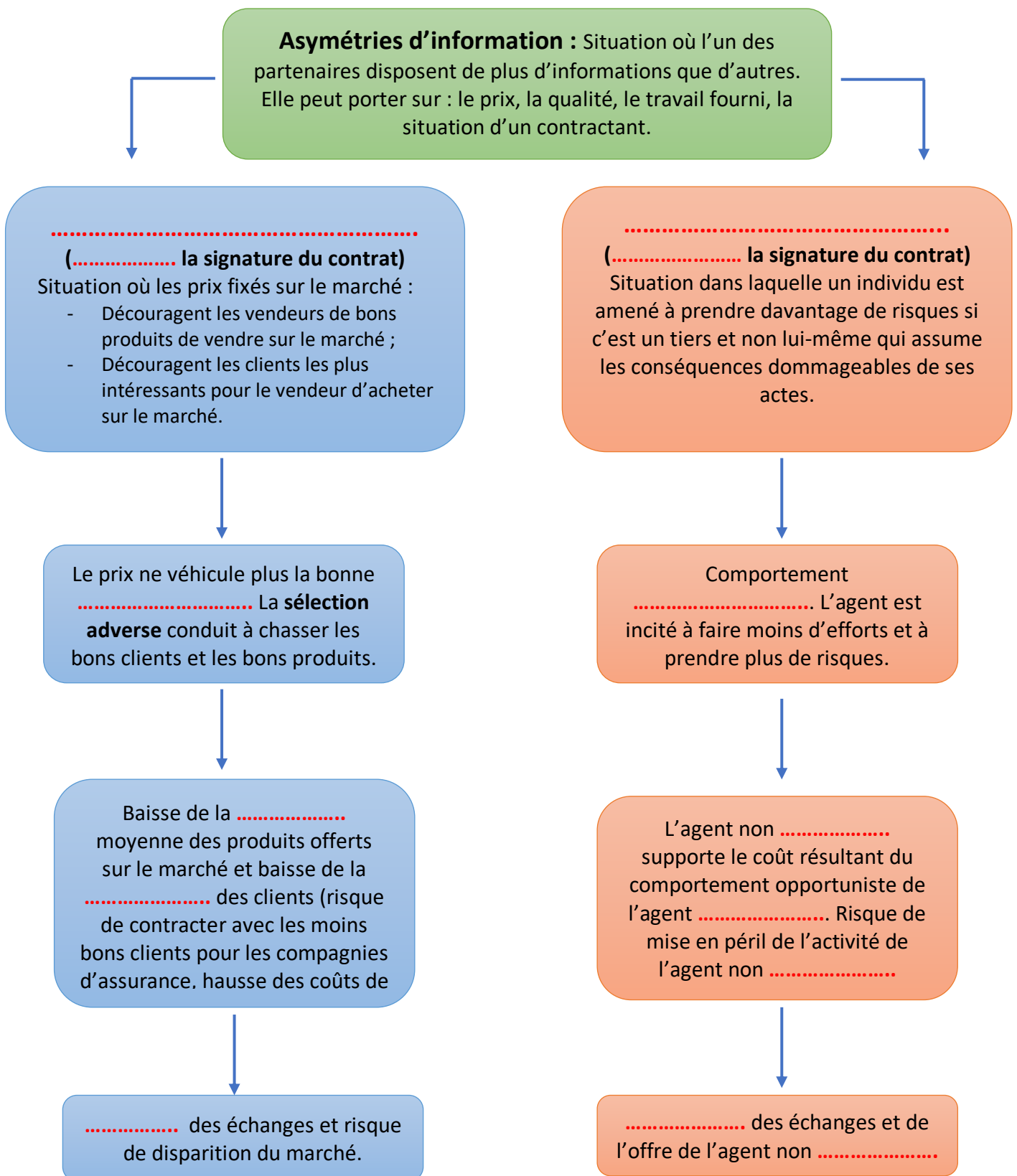
Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : risques, aléa moral, informations privées, assurance.

L'asymétrie d'information peut entraîner qui porte sur le comportement opportuniste ou risqué d'acteurs qu'il est difficile de contrôler. Le secteur de est particulièrement concerné par l'aléa moral. Les individus ont des à propos de leur comportement qui ne sont pas forcément connues des autres agents (assurances). En effet, les assureurs peuvent éprouver des difficultés à évaluer l'état de santé réel ou la prudence au volant de leurs clients. Les assurés en savent donc plus que l'assureur. En cas, l'agent économique peut modifier son comportement. **Il peut être amené à prendre davantage de si c'est un tiers et non lui-même qui assume les conséquences dommageables de ses actes.**

Exercice de synthèse. Complétez le tableau suivant : dites s'il s'agit d'une situation d'aléa moral ou de sélection adverse et précisez quel type d'inefficacité peut en résulter.

Exemples	Sélection adverse Risque ex ante Avant la conclusion du contrat	Aléa moral Risque ex post Après la conclusion du contrat	Type d'inefficacité
Acheter une voiture d'occasion			
Recruter des salariés			
Assurer son appartement contre les risques d'incendie			

Complétez le schéma suivant :



C) Quelle régulation publique en cas de défaillance du marché et d'asymétrie d'information ?

En présence de défaillances du marché due à des externalités ou à des caractéristiques spécifiques de biens (biens collectifs, biens communs), une intervention publique est généralement nécessaire pour améliorer l'efficacité des décisions économiques.

La puissance publique peut agir de deux façons : soit l'État contrôle la production des biens concernés en les produisant directement ou en encadrant cette production, soit il agit sur les comportements des agents présents sur un marché en jouant sur divers instruments (taxation, réglementation) pour les inciter à corriger les défaillances du marché.

Objectifs d'apprentissage (Extrait du BO 22/01/2019).

- **Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances. Séquence 4**

❖ Séquence pédagogique n°4 (durée 3 heures).

Objectif de la séquence pédagogique :

- Montrer qu'en présence d'externalités, les pouvoirs publics peuvent remédier aux défaillances du marché via la taxation et la réglementation.
- Montrer qu'en présence de biens collectifs, les pouvoirs publics peuvent remédier aux défaillances du marché en contraignant les agents économiques à contribuer au financement de ces biens *via* les prélèvements obligatoires.
- Montrer qu'en présence de biens communs, les pouvoirs publics peuvent remédier aux défaillances du marché en privatisant ou en réglementant l'utilisation de ces biens.
- Montrer qu'en présence d'asymétries d'information (sélection adverse), les pouvoirs publics peuvent rendre les marchés plus efficaces en obligeant les agents économiques à dévoiler l'information cachée.
- Montrer qu'en présence d'asymétries d'information (aléa moral), les pouvoirs publics peuvent rendre les marchés plus efficaces en mettant en place un système de sanctions et de contrôle des comportements des agents et en créant des incitations pour modifier leurs comportements.

1) L'internalisation des externalités et la réglementation.

Document 8. Les outils des pouvoirs publics face aux externalités.

Comment alors encadrer le fonctionnement du marché afin de pallier les défaillances ? Les autorités publiques disposent de différents instruments pour agir sur un marché : elles peuvent contrôler la production, telles des quotas, mettre en place un système de taxes ou subventions, etc. Quels sont les effets de ces instruments ? Comment arbitrer entre les différentes possibilités ?

Les autorités publiques disposent classiquement de trois instruments pour agir sur un marché, la réglementation, l'action sur les prix par la taxation et l'action sur les quantités par des quotas ou des permis d'émission. Quels sont les effets de ces instruments pour limiter les externalités ?

Le recours à la réglementation consiste à définir des normes qui s'imposent à tous les agents, sous le contrôle des autorités publiques. C'est le principal instrument utilisé actuellement pour réguler les prélèvements des eaux souterraines. Les prélèvements individuels dans les nappes phréatiques offrent un bon exemple de problèmes collectifs posés par la gestion d'une ressource commune qui risque de s'épuiser localement ou de se dégrader, et qui est à l'origine de nombreuses externalités. [...]

Les normes en vigueur prévoient par exemple la déclaration obligatoire des forages, et la fixation d'un quota de prélèvements. Dans les périodes de raréfaction d'eau, les prélèvements sont interdits pour une durée progressive, de façon à assurer la reconstitution des réserves. [...] Une alternative à la régulation par des normes consiste à agir sur les prix. En taxant les producteurs responsables d'externalités négatives ou en subventionnant les producteurs à l'origine d'externalités positives, les agents sont conduits à internaliser les effets externes de leur action. Dans cette optique, il faut d'abord évaluer le coût ou les gains générés par les externalités pour déterminer le niveau de la taxe ou de la subvention. [...]

Une taxe pigouvienne consiste à taxer l'agent à l'origine d'une externalité négative de façon que son montant soit égale à la différence entre les coûts privés et le coût social de l'activité qui génère des externalités. [...] La taxe oblige [l'agent] à tenir compte du coût marginal social de pollution¹. En internalisant les coûts sociaux dus aux effets externes, les agents se comportent désormais comme s'ils subissaient des coûts privés équivalents aux coûts sociaux. [...]

Une autre solution envisageable pour réduire les externalités est la mise en place d'un marché de quotas. Au lieu d'imposer à chaque agent un quota individuel d'émission polluante, la puissance publique définit au niveau global un volume maximal de pollution. [...] Elle va créer des droits d'émission, par exemple 10 000 titres donnant à chacun l'autorisation d'émettre 1 tonne de carbone par an. Une entreprise qui désire émettre 30 tonnes de carbone par an doit impérativement posséder 30 titres. L'État peut initialement donner ou vendre ces titres aux entreprises, dans les deux cas elles sont en mesure de les vendre entre elles sur un marché, dit marchés de quotas.

Source : E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

1. Coût marginal social de pollution : il désigne l'augmentation du dommage social due à la pollution et résultant de la production d'une unité supplémentaire.

Questions :

1. Quels sont les outils utilisés par les pouvoirs publics pour remédier aux externalités négatives ?

2. Parmi ces outils quel est celui qui repose sur la contrainte ? Quel est celui qui repose sur l'incitation ?
3. Que signifie l'expression « internaliser une externalité » ?

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=cityw5KH-j8>

Document 9. Comment responsabiliser les acteurs face au réchauffement climatique ?

Le cœur du changement climatique réside dans le fait que les acteurs économiques n'internalisent pas les dommages qu'ils causent à d'autres acteurs lorsqu'ils émettent des GES¹. Pour résoudre ce problème de passager clandestin, les économistes ont depuis longtemps proposé de forcer les acteurs économiques à internaliser les externalités négatives de leurs émissions de CO₂ ; c'est le principe du « pollueur payeur ». [...] La très grande majorité des économistes recommandent la tarification du carbone au niveau mondial. [...] Deux instruments économiques permettent une tarification carbone cohérente : une tarification carbone et un mécanisme de droits d'émission négociables. [...] Dans la première stratégie, celle d'une tarification carbone, tous les pays se mettraient d'accord sur un prix minimum pour leurs émissions de GES, par exemple 50€ la tonne de carbone, et chaque pays collecterait les sommes correspondantes sur son territoire. [...] La manière alternative classique pour soumettre les acteurs à un même traitement est d'instituer un mécanisme de droits d'émission négociables. Un objectif de contrôle global des émissions est défini et un volume correspondant de permis est alloué, soit gratuitement ; soit par le biais d'une vente aux enchères. Les acteurs qui polluent plus qu'ils n'ont de permis doivent acheter la différence sur le marché ; ceux, plus vertueux, qui font mieux que le quota qui leur est alloué, revendent l'excédent. Pour tous le coût de la pollution est le prix du marché et ce, que l'allocation initiale ait été gratuite ou payante : une émission supplémentaire prive l'entreprise vertueuse de la vente d'un permis et pénalise l'entreprise polluante d'un montant égal au prix de l'achat d'un permis.

Source : J Tirole, *Économie du Bien commun*, PUF, 2016.

1. GES : Gaz à effet de serre.

À l'aide de la vidéo et du texte extrait du livre de J Tirole (Prix Nobel d'économie 2014), vous répondrez aux questions suivantes :

Questions :

1. Quelles sont les deux formes d'intervention des autorités publiques présentées dans le texte pour internaliser les externalités ?
2. Que signifie le principe du « pollueur payeur » ?
3. Quels sont les objectifs de la taxe carbone ?
4. Comment le marché des droits d'émissions négociables permet-il de responsabiliser les acteurs face au réchauffement climatique ?

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : internalisation, subventions, marché, prix, taxes, défaillances, réglementant, optimale, externalités, réglementation, internaliser.

Les pouvoirs publics cherchent à remédier aux en modifiant les comportements individuels.

Ils peuvent agir par la *contrainte* en Mais, l'intervention publique peut aussi être *incitative* :

- (exemple de la taxe carbone) pour lutter contre les externalités négatives et pour encourager les externalités positives ;

- mise en place d'un après définition de *droits de propriété* (exemple du marché européen de quotas d'émissions polluantes).

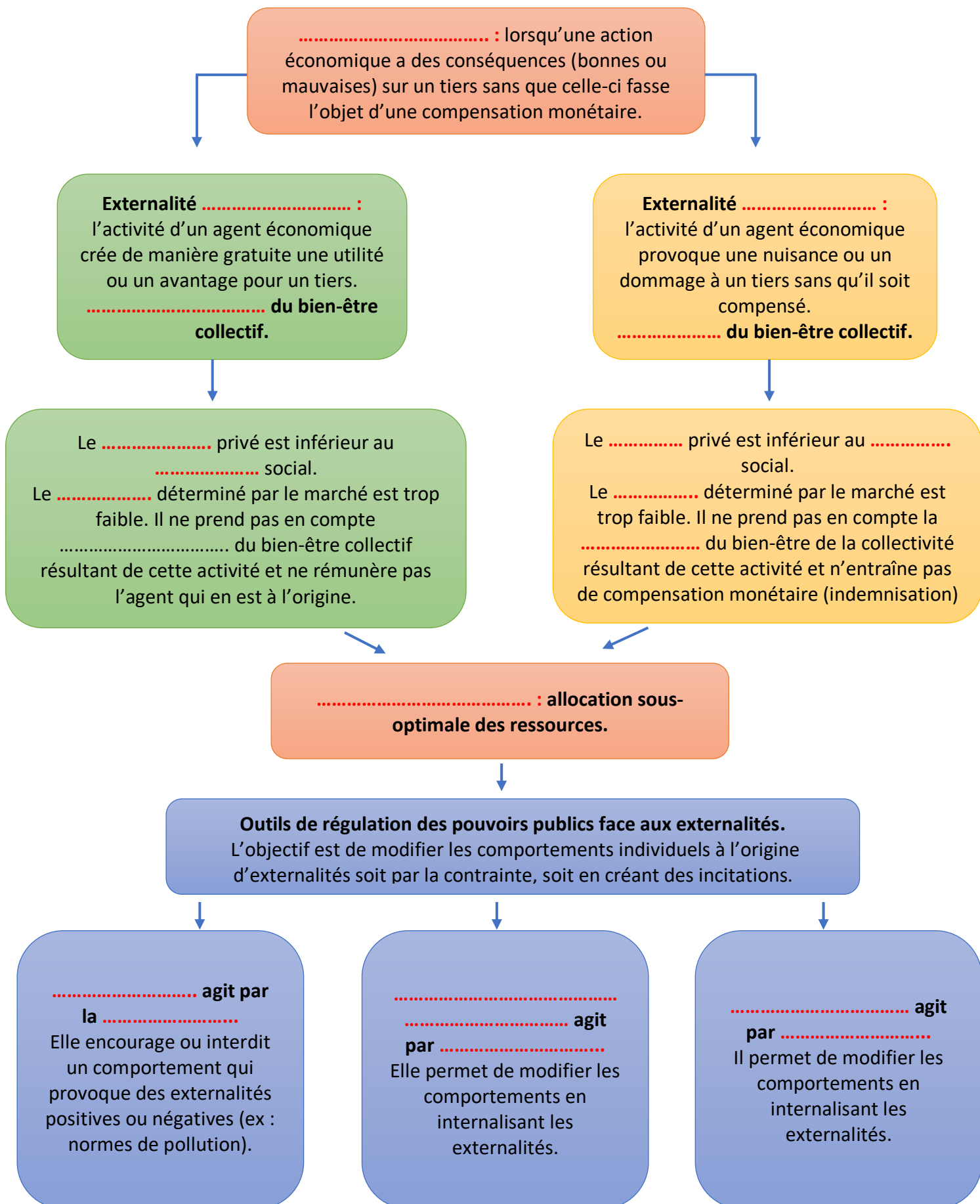
La taxation et les marchés de quotas cherchent à les externalités c'est-à-dire faire entrer les coûts sociaux dans les calculs des pollueurs.

L'externalité fausse les prix qui deviennent de mauvais guides de décision.

« des externalités » permet de rétablir la fonction *signal* du prix par l'établissement de compensations monétaires.

Ainsi, la science économique en montrant que les dérèglements climatiques sont liés aux du marché, fonde l'action de l'État. Les émissions de GES constituent des externalités négatives de l'activité humaine de production et de consommation. Les pollueurs ne supportent pas l'intégralité des coûts de leurs actions, ce qui conduit à fausser les de marché. L'allocation des ressources n'est pas La solution aux dégradations environnementales consisterait à mettre en place des outils de régulation des pouvoirs publics (....., taxation et marché de quotas) favorisant cette prise en compte des

Schéma bilan. Complétez le schéma suivant.



2) L'intervention des pouvoirs publics pour produire des biens collectifs et protéger les biens communs.

Document 10. La production publique.

L'État peut par ailleurs décider de prendre directement en charge la production de certains biens au lieu de chercher à modifier le fonctionnement du marché pour orienter le comportement des acteurs privés. Ces biens peuvent par ailleurs ensuite être vendus sur un marché (entreprises publiques) ou pas (administration publique). Les biens collectifs, font souvent l'objet d'une production publique s'ils sont jugés utiles pour la collectivité. C'est le cas des grands services régaliens, comme la justice ou la défense nationale, mais aussi des services administratifs chargés de représenter et de défendre l'intérêt général. L'État peut par ailleurs déléguer la production au secteur privé tout en restant sous tutelle publique, si les acteurs privés lui semblent plus efficace pour produire le bien. [...] Si le bien est fourni au final par un acteur privé, la logique de fourniture du bien diffère de celle opérée par les marchés puisque l'État fixe de façon administrative les tâches que le prestataire doit effectuer, le prix qu'il percevra pour ce faire, etc. La délégation du service public est apparue dès l'Ancien Régime, mais elle se développe à partir du XIX^e siècle. De nombreuses communes ont ainsi fait le choix de confier l'approvisionnement en eau à des entreprises privées comme Véolia.

Source : Sous la direction d'A Beitone, *Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain*, Collection U, A Colin, 2013 p 585.

Questions :

1. Rappelez quelles sont les caractéristiques des biens collectifs purs.
2. Quelle est la différence entre une entreprise publique ou privée et une administration publique ?
3. Pourquoi les agents privés n'ont généralement pas intérêt à produire des biens collectifs purs (non excluables) ?
4. Quels types de biens ne peuvent pas être délégués à des agents privés par l'État ? Pourquoi ? Comment sont-ils financés ?
5. Pourquoi certains biens excluables comme les services de l'éducation ou de santé sont produit par l'État et mis à disposition gratuitement ?

Document 11. Les droits de propriété pour réduire la surexploitation des biens communs.

[En Islande], avec l'arrivée des techniques modernes de pêche, les ressources halieutiques [...] ont été menacées par la surpêche : la disparition de bancs de poissons a remis en cause la principale source de revenus des villages de pêcheurs, comme dans de nombreux autres pays. Le pays a donc cherché par différents moyens à limiter les captures de poissons à un niveau soutenable. [...] Les Islandais ont alors imaginé un système ingénieux [en 1984] consistant à accorder des droits de propriété sur la ressource marine à chacun des pêcheurs. [...] La propriété fondamentale de ces droits est qu'ils sont négociables et que leur valeur dépend des quantités de capture prévisibles. Les détenteurs de quotas ont donc fortement intérêt à ce que la ressource halieutique soit exploitée d'une manière biologique viable afin que les quotas conservent leur valeur. Le système incite ainsi chaque pêcheur à gérer correctement la ressource et à s'assurer que les autres pêcheurs font de même. Cette intervention des pouvoirs publics a donc créé un marché de droits de propriété là où il n'existait pas de façon naturelle.

Source : J.L Biacabe, J.M Daniel, G Duchêne et P ; Lenain, *Introduction à l'économie*, Pearson 2013.

Questions :

1. Quelle solution a été mise en place par les pouvoirs islandais pour lutter contre la surpêche ?
2. Comment est déterminée la valeur des droits de propriété échangeables ?
3. En quoi ce système permet-il de préserver les ressources halieutiques ?

Document 12. La gouvernance des biens communs.

Les travaux d'E. Ostrom ont ainsi montré que dans de nombreuses communautés humaines, les biens communs constitués de ressources renouvelables qui ont tendance à s'épuiser en cas de surexploitation, échappent à la « tragédie des communs ». Les agents mettent en place des institutions appropriées à la gestion commune de la ressource, qui permettent de la préserver, plutôt que de laisser faire le marché ou de passer à une production publique. Un des exemples les plus célèbres sur lequel s'est appuyée E. Ostrom (2010) concerne directement la gestion de l'eau, dans un pays où elle peut facilement manquer à certaines périodes, compte tenu du climat : il s'agit du système des huertas espagnol, mis en place à l'époque musulmane et conservé depuis un millénaire. Cette institution s'appuie sur des règles très précises d'accès aux canaux d'irrigation, de façon à attribuer l'eau à chaque membre à tour de rôle. Un système de gérants élus surveille de façon très précise l'usage de la ressource, et des sanctions sont prévues pour les contrevenants. Elles sont cependant légères pour éviter que les cultivateurs se retournent contre l'institution. L'adhésion volontaire et la co-organisation des usagers garantissent la pérennité du système. L'analyse d'E. Ostrom récompensée du Prix Nobel en 2009 a le mérite de mettre en lumière le rôle des institutions dans la gestion des ressources partagées, et d'ouvrir les économistes à l'étude d'organisation plus complexes que le face à face classique entre l'État et le marché.

Source : E. Buisson-Fenet, M. Navarro, *La microéconomie en pratique*, Ed. Armand Colin, 2015

Questions :

1. Rappelez quelles sont les caractéristiques des biens communs.
2. Expliquez l'expression « tragédie des communs ».
3. Quelle solution est présentée dans ce texte pour échapper à la « tragédie des communs » ?
4. Que met en lumière l'analyse d'E Ostrom ?

Document 4 livre Magnard p 75 questions 12 à 13.

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : passager clandestin, défaillant, non rivaux, non excluable, non excluabilité, réglementation, droits de propriété, biens communs, biens collectifs, rivaux, institutionnels.

Les biens collectifs sont des biens (la consommation d'un agent n'empêche pas celle des autres) et (il est impossible d'en empêcher l'accès). Étant, les individus sont incités à en bénéficier sans en payer le prix. Étant, il est inefficace de priver certains individus de leur consommation. Une entreprise privée ne va pas produire de biens collectifs puisque certains consommateurs potentiels vont se comporter comme des Ils vont chercher à profiter du bien (ou service) sans avoir en à

payer le prix. Le marché est et l'*allocation des ressources*, sous-optimale.

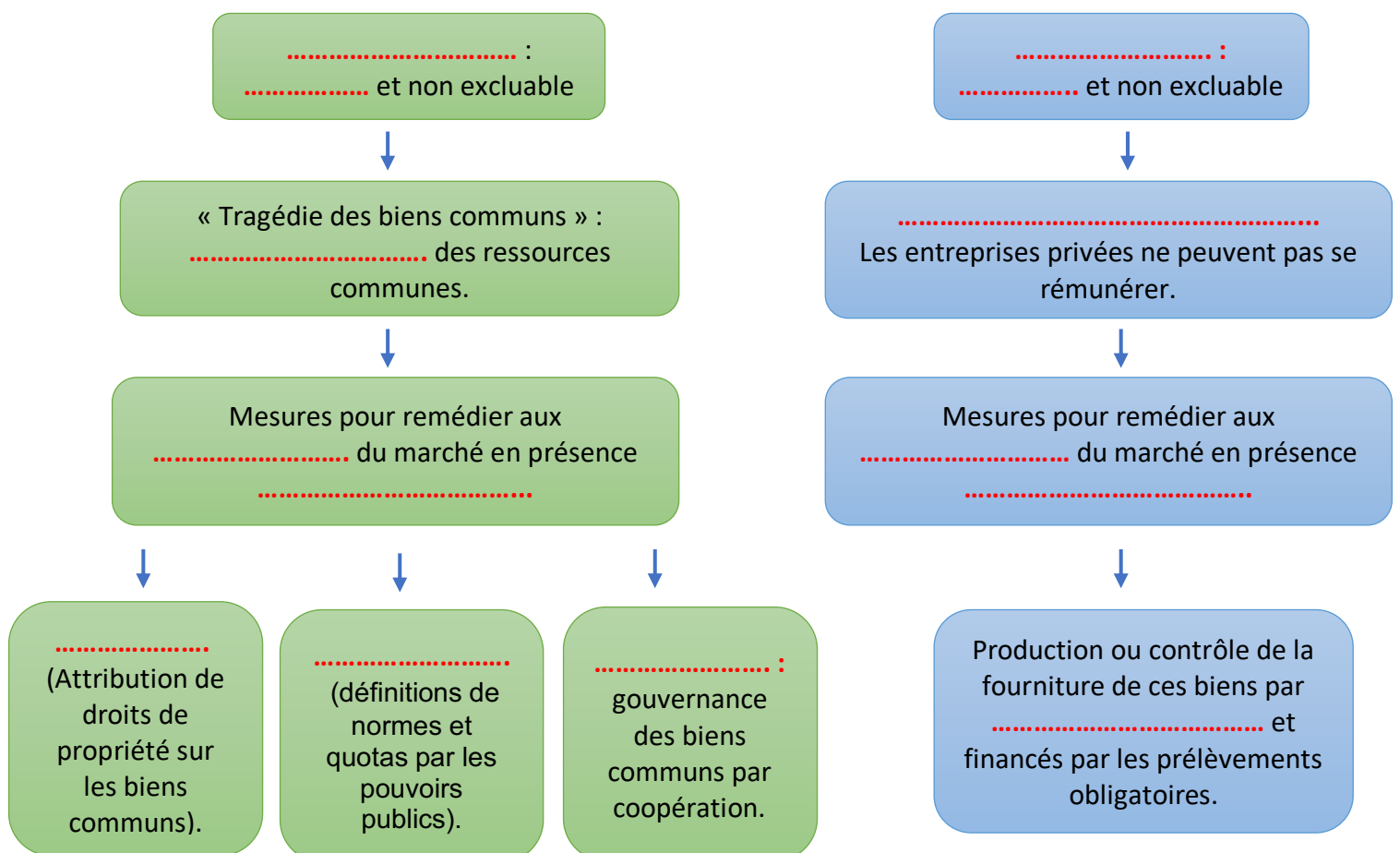
Les biens communs sont (le bien consommé par un agent n'est plus disponible pour les autres) et (il est impossible d'en empêcher l'accès). Du fait de la, les agents économiques surexploitent les biens communs (« *Tragédie des biens communs* »). S'il n'y pas d'incitation à limiter la consommation de ces biens, l'agrégation (somme) des comportements individuels conduit à l'épuisement de ces Le marché est et l'*allocation des ressources*, sous-optimale.

Les peuvent donc difficilement être financés par l'initiative privée. La solution la plus efficace pour produire les consiste à les placer sous le contrôle de l'autorité publique en faisant l'objet d'une production publique et d'un financement par les

Afin d'empêcher la surexploitation des, différentes solutions peuvent être envisagées :

- des arrangements c'est-à-dire des accords entre différents acteurs pour assurer la durabilité des ressources communes ;
- la qui (à travers les normes et les quotas) permet de limiter l'accès aux ressources communes ;
- l'attribution de sur les ressources communes qui incite chaque acteur à ne pas surexploiter la ressource (privatisation des ressources communes).

Schéma bilan. Complétez le schéma suivant.



3) L'intervention des pouvoirs publics face aux informations asymétriques.

Document 1 livre Magnard p 78 questions 1 à 3.

Questions :

1. Quelle stratégie la compagnie d'assurance met-elle en place pour inciter l'assuré à révéler son information ?
2. Quelle stratégie les vendeurs d'occasion utilisent-ils pour révéler leur information privée ?
3. Pourquoi un vendeur de voitures d'occasion a-t-il intérêt à avoir une bonne réputation ?

Document 13. L'intervention publique au service de la santé pour tous.

On sait que des personnes en mauvaise santé sont plus susceptibles d'avoir besoin de soins médicaux, et qu'elles sont donc plus susceptibles de souscrire à une assurance. Cette antisélection fait augmenter les coûts des compagnies d'assurance, ce qui conduit à une hausse des prix. Si les prix augmentent tellement que le consommateur marginal décide de se retirer de l'assurance de santé, alors le problème est exacerbé jusqu'à ce que seuls les consommateurs les plus malades soient assurés à des prix élevés ou jusqu'à l'effondrement du marché. Les données sont largement compatibles avec de telles « spirales fatales » conduisant notamment à la dégradation de la couverture d'assurance aux États-Unis avant la mise en œuvre de la loi sur la protection des patients et les soins abordables [...] ou (Obamacare).

[Les] jeunes travailleurs ont probablement une meilleure santé que l'Américain moyen et peuvent être considérés comme étant de risque relativement faible. Cependant, comme ils décident de ne pas souscrire d'assurance santé, le risque moyen de ceux qui souhaitent s'assurer augmente, ce qui engendre des primes plus élevées et encourage encore plus les individus à faible risque à sortir du marché. [...]

Le problème sous-jacent est celui des caractéristiques cachées : les gens qui souscrivent une assurance santé ont plus d'informations que les assureurs sur leurs frais médicaux potentiels.

Source : Acemoglu D., Laibson D., List J., *Microéconomie*, Pearson, 2016.

Questions :

1. Quels sont les effets de l'antisélection ou sélection adverse sur le marché de l'assurance de santé ?
2. Pourquoi les personnes en bonne santé refusent-elles de s'assurer ?
3. Pourquoi l'État obligent-ils les individus à souscrire à une assurance santé ?
4. Montrez qu'il existe également une situation d'aléa moral dans le cadre des assurances de santé.

Document 14. Un nouveau calcul de cotisations pour réduire les effets des asymétries d'information.

La clause de bonus-malus est un système de réduction-majoration de la prime d'assurance auto à chaque échéance annuelle, en fonction du nombre de sinistres impliquant la responsabilité de l'assuré. Le montant de la prime de base est réduit en l'absence de sinistre ou majoré en fonction du nombre de sinistres comportant une part de responsabilité de l'assuré enregistré. Le système du bonus-malus, appelé également *coefficient de réduction-majoration*, est un système de réduction-majoration de la prime d'assurance à chaque échéance annuelle, en fonction des sinistres impliquant la responsabilité de l'assuré. Une année sans sinistre vous permet d'augmenter votre bonus, alors qu'un sinistre peut vous infliger un malus. Le bonus-malus s'applique à la prime de référence, c'est-à-dire la prime calculée par l'assureur lors de la souscription.

Ainsi, si vous avez un bonus, vous payerez moins cher que la prime de référence alors que, si vous avez un malus, vous payerez un tarif plus important.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2655>

Questions :

1. Quel est selon vous l'objectif du système bonus-malus ?
2. Ce système de bonus-malus permet-il de réduire l'aléa moral ou la sélection adverse ? Justifiez votre réponse.

Document 2 livre Magnard p 78 questions 5 à 6.

Conclusion. Complétez le texte avec les mots suivants : aléa moral, incitations, bonus-malus, sélection adverse, information privée, qualité, réglementation, cachée.

Face aux informations asymétriques, et à, l'agent non informé tente d'inciter l'agent informé à révéler son L'agent informé peut de lui-même révéler son information ou y être contraint par la

Les pouvoirs publics peuvent dévoiler l'information, par exemple en obligeant les vendeurs à fournir des informations fiables sur la des produits en la faisant certifier (exemple : obligation d'un contrôle technique pour vendre un véhicule d'occasion). Ils peuvent aussi lutter contre le risque de en rendant obligatoire certains contrats d'assurance (assurance santé, assurance des voitures, etc.). Les assurances peuvent également obliger les assurés à dévoiler leurs en subordonnant l'existence d'un contrat à l'obtention de certaines informations sur son cocontractant (exemple : questionnaire de santé à compléter pour l'obtention d'une assurance sur un crédit).

Face aux situations, l'agent non informé tente d'impliquer personnellement l'agent informé afin qu'il adopte les comportements attendus. Par exemple, grâce à certaines clauses dans leurs contrats, les assurances peuvent limiter (exemple : en prévoyant une franchise en cas d'indemnisation).

De même « les pouvoirs publics peuvent également corriger ces défaillances en introduisant des Dans le cas de l'assurance maladie, les pouvoirs publics peuvent ne pas rembourser une somme fixe (franchise) ou un pourcentage (ticket modérateur) des soins ». Dans le cas des assurances de voitures, les clauses du contrat intègrent un système de

Vocabulaire à maîtriser :

Aléa moral : Situation d'asymétrie d'information dans laquelle après une transaction entre deux agents économiques, l'un des agents adopte un comportement opportuniste en dissimulant volontairement des informations ou en n'agissant pas conformément à ses engagements parce qu'il sait qu'il peut difficilement être contrôlé par l'autre agent.

Asymétrie d'information : Situation dans laquelle lors d'une transaction entre deux agents économiques, l'information est inégalement distribuée entre eux de sorte que l'un possède des informations que l'autre n'a pas.

Bien collectif : Bien non rival (la consommation du bien par un consommateur n'empêche pas la consommation de ce bien par un autre consommateur) et non excluable (il est impossible d'exclure par les prix un consommateur de l'usage du bien).

Bien commun : Bien rival (le bien consommé par un agent n'est plus disponible pour les autres) et non *excluable* (il est impossible d'en empêcher l'accès).

Défaillance de marché : Situation dans laquelle, le marché ne parvient pas à une allocation optimale des ressources.

Externalités / Effets externes : Conséquences positives ou négatives de l'action d'un agent économique sur le bien être d'un autre qui ne sont ni sanctionnées (dans le cas des externalités négatives) ni récompensées (dans le cas des externalités positives) par le marché.

Tragédie des biens communs : Théorie suivant laquelle les biens communs sont condamnés à disparaître. Ces biens sont ainsi librement utilisables par tous (non excluable) et chaque agent économique va chercher à maximiser sa satisfaction individuelle (son utilité) en augmentant le plus possible sa consommation de ces biens. S'il n'y pas d'incitation à limiter la consommation de ces biens, l'agrégation (somme) des comportements individuels conduit épuisement de ces biens communs.

Sélection adverse (anti-sélection) : Situation d'asymétrie d'information dans laquelle les agents économiques sont amenés à éliminer les produits ou les agents économiques de meilleure qualité (« les mauvais produits chassent les bons produits »).